

ARALEC 41

23 rue du Haut Breton
41400 CHISSAY EN TOURAINNE



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 JUIN 2025

AU LAC DE LOIRE VINEUIL

Les absents excusés : Fabrice Dayber trésorier adjoint, Pierre Poirier, Jean Louis Delauzun, Jean Bernard Janvoie, Didier Lallemand

Présents : 15 adhérents présents et 4 membres du Bureau

Le Président déclare l'Assemblée Générale ordinaire ouverte à 10h45

Malheureusement, nous avons à déplorer deux décès parmi notre communauté :

En 2024, Michel CHARLEUX F2SV à Meusnes

Et plus récemment Adil FATMI F1MGR. Adil a été Président de l'ARALEC quelques années.

Le Président présente en son nom et aux noms de tous, toutes nos condoléances à la familles, amis et leurs proches.

Le Président demande une minute de silence pour Michel F2SV et Adil F1MGR.

Pour les votes, nous aurons les voix des 15 OMS présents + celles de 4 pouvoirs donc 19 votes. Le quorum est atteint.

Nous avons également 1 pouvoir nul car donné à Fabrice DAYBER F4HZK qui n'est pas présent pour voter.

Ordre du jour :

Lecture et approbation du rapport moral et d'activité

Lecture et approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice pour l'année écoulée

Cotisation année 2026

Budget prévisionnel

Élection de nouveaux membres et/ou renouvellement du bureau

Questions diverses

1 - RAPPORT MORAL 2024 DU PRESIDENT

Le rapport moral rend compte des différentes activités de notre association, c'est un moment privilégié pour vous présenter ce qui a été fait au cours de l'année 2024.

Je tiens tout d'abord à vous remercier tous d'être présents (ou représentés) à cette Assemblée Générale.

Nous avons eu au cours de l'année 2024 plusieurs réunions de Bureau pour assurer la gestion de l'ARALEC. Toujours efficaces et constructives. Dans l'écoute et le respect mutuelle. Elles sont indispensables pour coordonner les idées et les actions à mener. Les comptes rendus sont disponibles sur le site internet ou sur simple demande d'un adhérent.

L'association a été présente sur différents événements au cours de l'année 2024 :

- **Assemblée Générale du REF à Tours en mai 2024.**

J'ai pu voter et rencontrer d'autres Présidents et adhérents au REF. Il faut noter que nous n'étions pas très peu nombreux (comme d'habitude) sur environ 4000 adhérents au REF.

- **HamExpo du Mans.**

Nous étions quelques OMs à nous y rendre (certes difficilement) et à rencontrer le monde radioamateur sous un autre angle et aspect (satellite, communication numérique, ...) et bien sûr la brocante.

Le relais VHF

Une révision complète a été réalisée par Claude F4JHX et à l'ELECTROLAB de Nanterre, Yannick F4HDA. Nous pouvons les remercier du travail d'analyse et du rapport complet sur les cavités et le matériel dans son ensemble.

Bonne nouvelle, les cavités fonctionnent très bien

Malgré cela, un dysfonctionnement est toujours présent.

Après diverses péripéties pour lesquelles je ne ferais pas de commentaires, le coffret contenant les radios et les cavités ont été déposées et amenées en atelier (merci Jean Bernard F4LCU).

Nous avons remplacé le récepteur ainsi que la logique. Nous avons découvert un porte-fusible qui commençait à fondre.

Gros dépoussiérage et optimisation de la ventilation.

Il reste toutefois à enregistrer les messages et la balise et à faire les essais en "statique". Merci à Francis F1RRJ et Michel F1JFD pour leur intérêts et leur participation.

Concernant la prochaine AG :

Nous allons certainement la décaler au premier trimestre 2026 pour être plus « raccord » avec les activités de l'année précédente.

Je tiens à remercier très chaleureusement l'équipe qui m'entoure et qui participe activement à la gestion de notre association.

Un vote à main levée est proposé pour cette élection : OUI à l'unanimité des membres présents ou représentés

Nous passons au vote : **le rapport moral est validé à l'unanimité**

2 - RAPPORT FINANCIER 2024

Le Président donne la parole à Olivier DAGRADI notre trésorier pour la présentation du rapport moral



ASSEMBLEE GENERALE du 29 juin 2025

RAPPORT FINANCIER 2024

- Notre association présente un résultat positif de 1 048.84 euros au 31 décembre 2024, correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.
Les recettes représentent 1 068.84 euros et ont augmenté par rapport à l'année dernière en raison de l'arrivée de nouveaux membres et suite à la vente du matériel de Michel CHARLEUX F2SV de Meusnes malheureusement décès en 2024.

Les dépenses s'élèvent à 20 euros. Elles se composent en l'achat de bouteilles lors de l'AG du juin 2024.

La création du site web de l'association et l'envoi systématique des informations par email via le site PAHEKO nous a permis de supprimer les frais de fonctionnement en termes de papier et de timbres.

Le logo a été réalisé par notre Président (pas de frais de composition) et validé par le Bureau

- La trésorerie de l'association fait apparaître des réserves accumulées chaque année et nous laisse présager un avenir serein pour notre association.
- Le bilan : l'association dispose d'un patrimoine de 2 505.66 euros répartis entre le compte courant, le livret A et la caisse
- Je vous propose de reporter le résultat positif de 1 048.84 euros sur l'année 2025.
Ajouté à l'arrivée de nouveaux adhérents, cela doit permettre à l'association de proposer la remise en service du relais F5ZQY et d'autres projets en cours.

Je vous remercie pour votre attention



ARALEC 41 – Bilan

Exercice : Exercice 2024 (en cours) – du 01/01/2024 – au 31/12/2024
Document généré le 24/05/2025

Actif

512A	Compte courant	150,30
512B	Livret A	2 345,36
530	Caisse	10,00
Total actif		2 505,66

Toutes les écritures sont libellées en €.

Passif

110	Report à nouveau (Solde créditeur)	1 456,82
	Résultat de l'exercice (excédent)	1 048,84
Total passif		2 505,66



Charges

6068	Autres fournitures & matières	20,00
Total charges		20,00

Produits

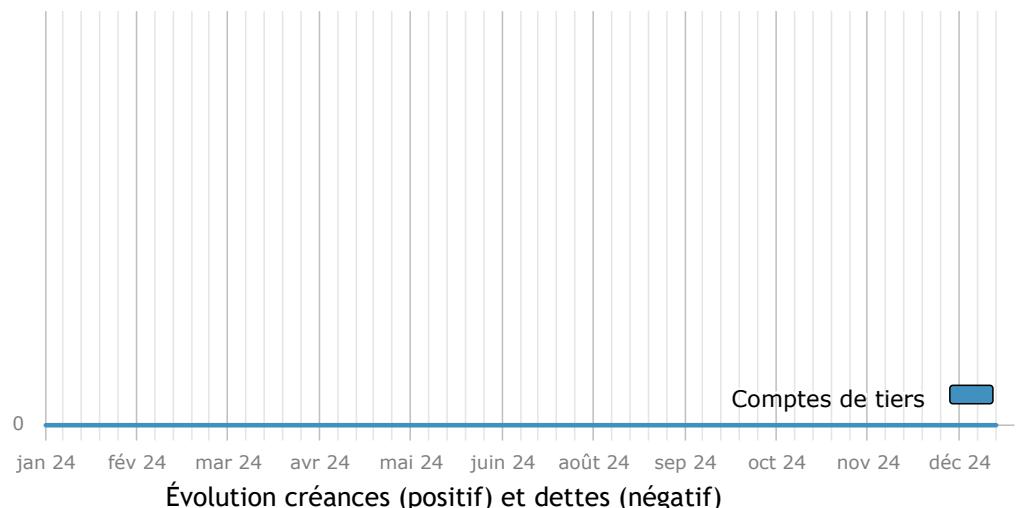
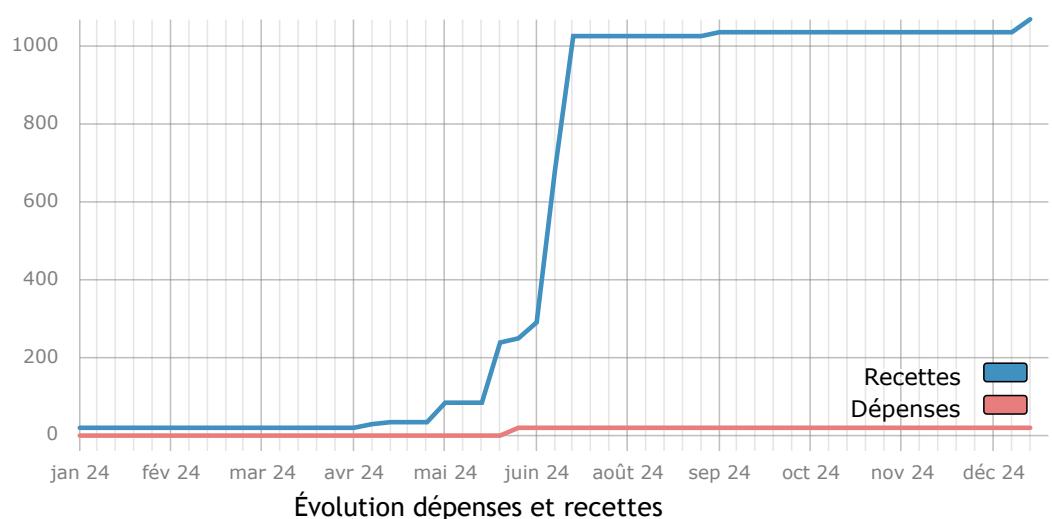
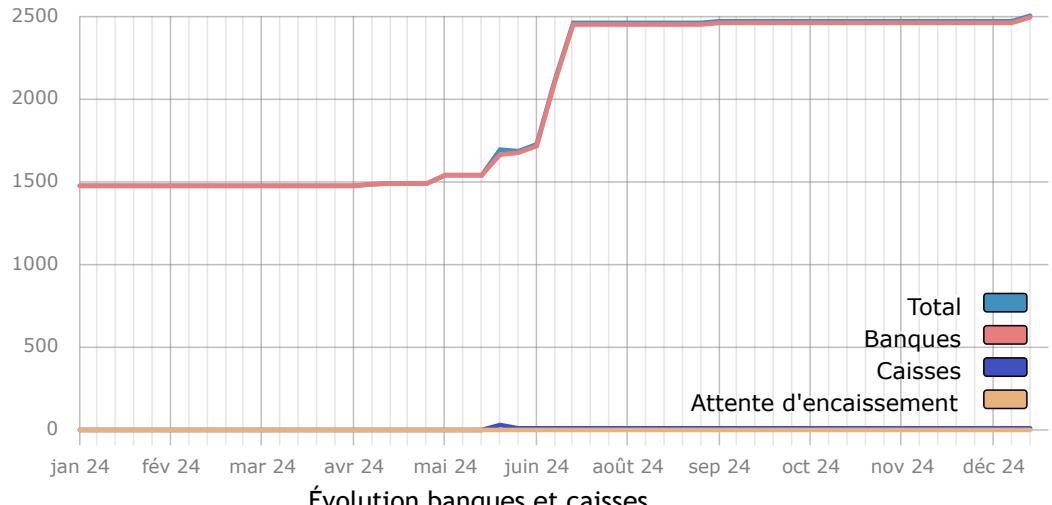
707	Ventes de marchandises	888,49
754	Ressources liées à la générosité du public	28,17
756	Cotisations	119,00
768	Autres produits financiers	33,18
Total produits		1 068,84
Résultat de l'exercice (excédent)		1 048,84

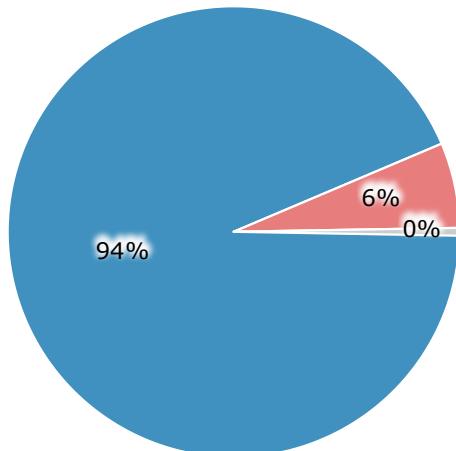
Toutes les écritures sont libellées en €.



ARALEC 41 – Graphiques

Exercice : Exercice 2024 (en cours) — du 01/01/2024 — au 31/12/2024
Document généré le 24/05/2025

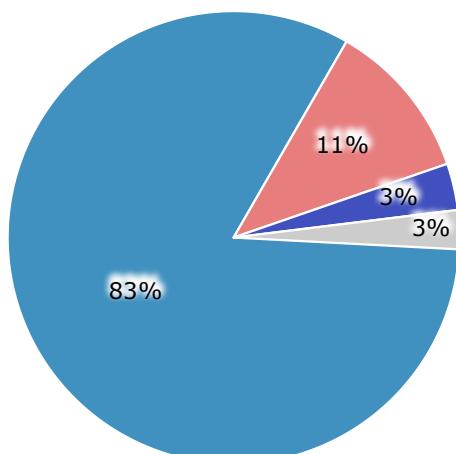




Livret A
2 345

Compte courant
150

Autres
10

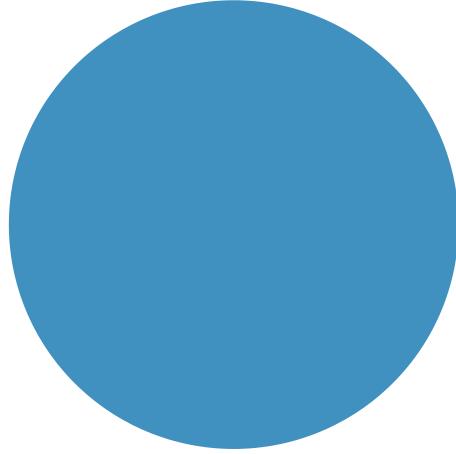


Ventes de marchandises
888

Cotisations
119

Autres produits financiers
33

Autres
28



Autres fournitures & matières
20

En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Le rapport financier a été contrôlé et validé par Jean Paul BEC F8BMB. Merci pour ce travail nécessaire.

Un vote à main levée est proposé pour cette élection : OUI à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nous passons au vote : **le rapport financier est validé à l'unanimité**

3 - COTISATIONS 2026

Le Président propose de porter cette cotisation à 15 euros. Il rappelle qu'une cotisation sert au fonctionnement de l'association et doit être en corrélation avec les activités et les services que propose l'association.

Un vote à main levée est proposé pour cette élection : OUI à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Les membres présents votent et valident à l'unanimité le tarif de 15 euros

Ce nouveau tarif sera effectif dès le 1er janvier 2026.

4 - BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Pas de budget prévisionnel à présenter.

L'assemblée fait toutefois remarquer que l'achat des barnums, l'assurance RC, l'entretien/dépannage du relais sont des frais à prendre en compte dans le budget prévisionnel.

Le Président s'engage à présenter un budget prévisionnel à la prochaine AG.

5 - ELECTION MEMBRE DU BUREAU

Conformément à l'article 8 des statuts de l'ARALEC, le Bureau doit être renouvelé par tiers. Actuellement, le Bureau est constitué de 5 membres élus.

Cette année, le tiers sortant est composé de 2 membres : Olivier DAGRADI F4ETL, trésorier et Fabrice DAYBER F4HZK, trésorier adjoint

- Olivier DAGRADI F4ETL se représente.
- Fabrice DAYBER F4HZK ne se représente pas

Le Président demande s'il y a d'autres candidats ?

Après quelques instants d'attentes nous avons une candidature spontanée : Alexis BOISSEAU F4LNA

Un vote à main levée est proposé pour cette élection : OUI à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nous passons au vote, Olivier DAGRADI F4ETL et Alexis BOISSEAU F4LNA sont élus à l'unanimité.

Le Président présente le Bureau de l'ARALEC :

- Daniel GUIRAUD F4ILN Président
- Danielle MANDARD F4NIP secrétaire
- Michel VARANNE F4JFD secrétaire adjoint
- Olivier DAGRADY F4ETL trésorier
- Alexis BOISSEAU F4LNA trésorier adjoint

6 - INFORMATIONS 2025

- ✓ L'ARALEC est assuré !! Nous avons :
 - Souscrit une assurance RC auprès du Crédit Agricole (68€ par an),
 - Pris des parts sociales au CA, ce qui nous permet de ne pas payer de frais mensuel de tenue de compte.
 - Adhéré gratuitement à YAPLA (idem Paheko ou HELLOASSO) avec la gratuité d'une option supérieure (normalement à 24€ par mois) grâce au Crédit Agricole.
- ✓ Nous allons investir dans deux barnums 3x3m avec une gouttière de liaison. Une aide financière sera demandée au Crédit Agricole pour l'achat de ce matériel (avec pose d'un logo du CA sur les barnums)
Ces barnums pourront servir à
 - Des activation (DFCF, Moulins, brocante, stand de présentation, ...)
 - Des AG ou autre réunion

Ils seront à disposition des personnes qui les demandent, un calendrier d'utilisation et un registre de prêt sera mis en place.

Le vieux barnum est toujours opérationnel même s'il n'est plus du tout étanche !!

Quelques adhérents font remarquer qu'il faudrait des lestes et un demi mur.

- ✓ Le relais VHF devrait trouver (nous l'espérons) un emplacement pour rayonner sur la région.
Plusieurs hypothèses sont en cours
 - Toit de l'hôpital de Blois (++)
 - La préfecture
 - Pylône des pompiers mais rien n'est encore fait
 - Un pylône non utilisé (Conseil Départemental de Pontlevoy) de 24m au-dessus de Montrichard. Convention à signer
 - Château d'eau de la Cabochon à Blois. Le Président répond de suite : c'est impossible car interdit par l'ARS qui n'autorise pas de personnes extérieures au service sur les sites de stockage d'eau potable.

Patrick F5MLJ va se renseigner auprès de la DDT pour voir s'il y aurait des pylônes disponibles.

- ✓ Plusieurs activations ont été faites :

Le samedi 10 mai et le dimanche 11 mai :

- Activation par F4ILN et quelques OM's de l'indicatif spécial TM2COX à Chissay

Le 18 mai DFCF Journée Nationale des Châteaux :

- F6KJX est arrivé deuxième en mode opérateur portable avec 139 QSO et 39.474 points en 41-006 (**réactivation**) du château de Villesavin (merci à F5MLJ et F4LNA)
 - F4ILN est arrivé deuxième en mode résident avec 121 QSO et 25.289 points pour l'activation d'un nouveau château en 41-167 château de Chissay en Touraine
- ✓ D'autres sont à venir
- Fêtes de la science à l'école d'ingénieur IUT de Blois et à l'INSA

Alexis Boisseau F4LNA (une collaboration sera possible avec Madame FATMI) s'occupe de la mise en place de la fête de la science qui aura lieu le samedi 4 octobre 2025 à l'INSA de Blois de 9h00 à 17h00. Il est très important de communiquer sur notre passion pour attirer des jeunes.

En cours également de mise en place, un projet avec l'IUT section communication. Alexis F4LNA est en lien avec M DEVAUX, professeur, en attente de retour de l'éducation nationale.

Bref, nous nous bougeons pour faire connaitre notre passion et essayons de faire venir de nouveaux licenciés de divers horizons : cibiste (*beaucoup d'entre nous l'ont été et le sont toujours*), école d'ingénieur, passionnés de radio (et il y en a plein), des jeunes et des moins jeunes.

Pour cela, nous devons être visibles, utiles (ADRASEC), communicants, ouverts.

Les finances de l'ARALEC sont relativement bonnes.

Notre rôle, je le pense, n'est pas de capitaliser mais au contraire d'investir dans les activités des RC sous forme de subventions motivées et construites.

A nous aussi de bouger et de monter des dossiers de subventions auprès des différents organismes municipaux, départementaux et nationaux. Cela demande beaucoup de travail de rédaction mais on n'a rien sans rien.

7 - QUESTION DIVERSES

Claude F4JHX demande :

- Qu'elle est la différence entre fête de la science à l'INSA et l'IUT ? Alexis répond que pour l'IUT, ce sera plus une découverte de la radio
- Qu'elles sont les spécificités de L'INSA : Alexis répond : formation de paysagiste avec l'Ecole de la Nature et du Paysage, école du paysage, maîtrise des risques, sécurité informatique Génie des Systèmes Industriels, l'INSA dispose d'un atelier son, d'une petite radio locale.
Pour l'IUT un projet de labo électronique est en cours

Information :

Daniel F4ILN et Alexis F4LNA sont allés aux 100 ans du REF à Provins (77) le samedi.

Ils ont récupéré beaucoup d'info et fait beaucoup de rencontres. F6KOP organise des sessions de formation, ils ont des entrées dans les lycées et même une option dans un bac.

Pour promouvoir le radio amateurisme, il faut attirer les jeunes et des moins jeunes.

Claude F4JHX rappelle que pour attirer des jeunes, on peut également leur parler des satellites (AMSAT)

Alexis donne un exemple de ce qui peut être fait faire :

En formation pro à Paris, il a fait de la radio en portable. Cinq jeunes se sont intéressés aux explications qu'il a donné et sur les cinq, un est allé voir un radio club.

Il est évoqué qu'il faudrait se rapprocher des cibistes (un est présent dans l'assemblée et il travaille pour passer la licence, accompagné par un OM local).

Joël F6DYY prend la parole pour rappeler que nous ne sommes pas des cibistes, qu'hélas sur les ondes, il a l'impression qu'on imite leur comportement.

Claude JHX a indiqué l'existence d'un livre « Ethique » et le Président le confirme. Il serait intéressant de réaliser une approche aux bonnes us et coutumes du langage radioamateur pour les futurs licenciés dans le cadre de leur formation.

Claude F4JHX rappelle qu'il n'y a pas de loi pour protéger les radios amateurs et que l'ANFR ne fait rien sans avoir été missionnée par un tribunal. Donc acte.

Le Président informe de la réactivation de l'ADRASEC 41 avec un nouveau Bureau.

Question de Francis F1RRJ : va t'on créer un indicatif spécial pour l'ARALEC ? Fabienne F4HZJ dit « ça serait donc un nouveau radio club ? ». Joël affirme que ce n'est pas possible car l'ARALEC est une association départementale.

Le Président n'a pas les réponses à ces questions et affirmations. Il nous donnera une réponse après s'être renseigner.

Conclusion de l'assemblée générale ordinaire par le Président :

Si on n'avance pas, on recule !

L'Ordre du jour ayant été épousé, l'Assemblée Générale Extraordinaire est clôturée à 12h30

Nous partageons ensuite le verre de l'amitié et pour certains un pique-nique suivi de l'activation d'un moulin (Le Moulin Chouard à la Chaussée St Victor) dans une ambiance conviviale.

Le Président de l'ARALEC 41	La Secrétaire de l'ARALEC 41
Daniel GUIRAUD F4ILN	Danielle MANDARD F4NIP